



Accident de la route très grave

Par **tony 77**, le **28/12/2010** à **17:42**

Bonjour, ce matin je roulais sur l'autoroute quand soudainement j'ai vu un véhicule immobilisé en travers de la route (venait d'avoir un accident), ne pouvant pas freiner à cause du verglas j'ai donc entrepris de l'éviter par la gauche mais le souci est que le conducteur de ce véhicule était justement sur la voie de gauche (ou je voulais passer), je suis donc tout juste passé entre lui et sa voiture. Le mec a été blessé et j'ai également touché sa voiture déjà accidentée. Quel est ma responsabilité. Merci

Par **chaber**, le **28/12/2010** à **19:41**

Bonjour, Il vous appartenait de conduire votre véhicule avec prudence, accentuée par les circonstances atmosphériques. Votre responsabilité est totalement engagée.

Par **jeetendra**, le **28/12/2010** à **19:45**

Bonsoir, il me semble que vous êtes responsable quand même (défaut de maîtrise du véhicule), il faut cependant attendre le pv de la police ou de la gendarmerie, [fluo] qui doit être transmis au parquet[/fluo], ça fait foi devant les Tribunaux, les assureurs [fluo] (trans-pv), [fluo] n'oubliez pas de prévenir votre assurance, cordialement.

Par **tony 77**, le **29/12/2010** à **13:59**

merci pour ces réponses claires.